



NATIONS
UNIES



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2004/L.21
13 décembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE
Vingt et unième session
Buenos Aires, 6-14 décembre 2004

Point 10 b) de l'ordre du jour
Questions diverses
Autres questions

Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note du rapport oral du secrétariat sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote.
2. Le SBSTA a décidé de recommander un projet de décision sur la question (FCCC/SBSTA/2004/L.21/Add.1) pour adoption par la Conférence des Parties à sa dixième session.
